

COMPTE RENDU de la SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL

Du 29 JUIN 2021 A 19H

AFFICHE LE 05/07/2021

Le 29 juin 2021 à 19h, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué le 22 juin 2021, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi sous la présidence de Madame VEZAT-BARONIA Maryse, Maire.

Etaient présents : ALBERT Magalie - ALVADO Régis - CARON Sébastien - CARON-JOURDA Yves - CHAGNE Patrick - CHAVY Sophie - ESCORIHUELA Daniel - GARNACHO Lucie - LESUEUR Agathe - LOURDE Michèle - LOZE Caroline - MAILHOL Sylvie - MESBAH-LOURDE Pascale - PERSILLON Cyrille - PONS Bernard - SANTA CRUZ Roger - SOUCASSE Laurent - SOUCASSE-PIQUEMAL Eliane - SUDRE Agnès - VEZAT-BARONIA Maryse - VOUTZINOS Michel

Procurations : PICARD Serge à Bernard PONS - SEGALA Laëtitia à Eliane SOUCASSE-PIQUEMAL

Sylvie MAILHOL est désignée secrétaire de séance

Le quorum étant atteint Mme le Maire ouvre la séance à 19h00.

Mme le Maire soumet le procès-verbal de la séance du 18/05/2021 au vote.

Décision : adoption rejet autre :
 Votée à l'unanimité votée à la majorité (pour : / contre : / abstention :)

Votants : 23	Pour : 23	Contre : 0	Abstention : 0
Adopté à l'unanimité			

Madame le Maire propose de pouvoir rajouter à l'ordre du jour 5 points suivants :

- Acceptation d'un prêt sans intérêt du Conseil Départemental pour acquisition foncière
- Demande de subvention DRAC et CD31 travaux clocher cathédrale
- Désherbage bibliothèque
- Demande de subvention au CD31 pour pare feu informatique
- Désignation d'un régisseur

ORDRE DU JOUR

I) TARIFS CANTINE :

A l'initiative de : Maryse VEZAT-BARONIA

Délibération

Exposé

Information

Objet : D'après différentes études les enfants issus des familles défavorisées seraient 2 fois plus nombreux que les enfants issus des familles favorisées à ne pas manger à la cantine.

Madame le Maire propose donc de mettre en place une tarification sociale de la cantine ; cette tarification consiste à proposer des tarifs différents aux familles en fonction de leurs revenus.

Sachant que la commune de Rieux-Volvestre est éligible à une subvention de l'Etat de 3 € pour chaque repas facturé à 1 euro ou moins aux familles, Madame le Maire propose d'instaurer pour 3 ans (sous réserve du maintien de l'aide de l'Etat) une tarification sociale en 4 tranches liées au quotient familial, la première tranche bénéficiant du tarif à 1 euro.

- Tranche 1 : QF de 0 à 800
- Tranche 2 : QF de 801 à 1200
- Tranche 3 : QF de 1201 à 1600
- Tranche 4 : QF > à 1600

Les tranches 2,3 et 4 supérieures à 1 euro, sont fixées pour 2021-2022 à :

- Tranche 2 : Repas à 3 €
- Tranche 3 : Repas à 3.40 €
- Tranche 4 : Repas à 3.65 €

Décision : adoption

rejet

autre :

Votée à l'unanimité votée à la majorité (pour : / contre : / abstention :)

Votants : 23

Pour : 23

Contre : 0

Abstention : 0

Adopté à l'unanimité

II) ECHANGE DE TERRAIN

A l'initiative de : Maryse VEZAT-BARONIA

Délibération

Exposé

Information

Objet : Echange de terrain entre la commune et SCI PREAU SANTE

Madame le Maire propose au conseil municipal de délibérer pour un échange de terrain entre la commune et la SCI PREAU SANTE. La commune cède à la SCI

PREAU SANTE la parcelle E 1649 pour 15 m², la SCI PREAU SANTE cède la parcelle E 1650 de 24 m².

Elle précise que les frais de géomètre et de notaire seront pris en charge par la commune.

Décision : adoption rejet autre :
 Votée à l'unanimité votée à la majorité (pour : / contre : / abstention :)

Votants : 23	Pour : 23	Contre : 0	Abstention : 0
Adopté à l'unanimité			

III) DEMANDE DE SUBVENTION AU CD31 MATERIEL ECOLE

A l'initiative de : Maryse VEZAT-BARONIA

Délibération Exposé Information

Objet : Sujet non débattu car délibération déjà prise antérieurement.

Décision : adoption rejet autre :
 Votée à l'unanimité votée à la majorité (pour : / contre : / abstention :)

Votants : 0	Pour : 0	Contre : 0	Abstention : 0
Adopté à l'unanimité			

IV) VENTE PETIT MATERIEL

A l'initiative de : Maryse VEZAT-BARONIA

Délibération Exposé Information

Objet : La commune envisage la cession d'un pont élévateur, cet équipement en mauvais état ne pouvant plus être utilisé il sera cédé 350 € à M. COSME Jérôme.

Décision : adoption rejet autre :
 Votée à l'unanimité votée à la majorité (pour : / contre : / abstention :)

Votants : 23	Pour : 23	Contre : 0	Abstention : 0
Adopté à l'unanimité			

V) VENTE GARAGE

A l'initiative de : Maryse VEZAT-BARONIA

Délibération Exposé Information

Objet : Cession par la commune d'un garage (parcelle cadastrée E 562) à l'actuel locataire, M. RIGAUD René, au prix de 15000€.

Décision : adoption rejet autre :
 Votée à l'unanimité votée à la majorité (pour : / contre : / abstention :)

Votants : 23	Pour : 23	Contre : 0	Abstention : 0
Adopté à l'unanimité			

VI) PROJET JARDIN CINERAIRE

A l'initiative de : Maryse VEZAT-BARONIA

Délibération Exposé Information

Objet : Madame le Maire propose de créer un jardin cinéraire qui serait situé face à l'actuel columbarium. Les concessions (caves urnes) seront de 1m² au prix de 250 € pour une durée de 30 ans.

Décision : adoption rejet autre :
 Votée à l'unanimité votée à la majorité (pour : / contre : / abstention :)

Votants : 23	Pour : 23	Contre : 0	Abstention : 0
Adopté à l'unanimité			

VII) SOUTIEN PROJET GARONNE

A l'initiative de : Maryse VEZAT-BARONIA

Délibération Exposé Information

Objet : Madame le Maire propose de voter un soutien au projet Garonne de l'association ELIPSE pour un montant de 100 €.

Décision : adoption rejet autre :
 Votée à l'unanimité votée à la majorité (pour : / contre : / abstention :)

Votants : 23	Pour : 23	Contre : 0	Abstention : 0
Adopté à l'unanimité			

VIII) SUBVENTION CONTRAT DE TERRITOIRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-GARONNE POUR RESERVE FONCIERE

A l'initiative de : Maryse VEZAT-BARONIA

Délibération

Exposé

Information

Objet : Madame le Maire propose d'accepter l'attribution d'un prêt sans intérêt d'un montant de 13133.20 € pour la constitution d'une réserve foncière (acquisition de la parcelle section H n°984 et travaux d'accès), opération intégrée dans la programmation 2021 du contrat de territoire. Le solde du prix d'achat étant financé par les fonds propres de la commune et une DETR programme 2021.

Décision : adoption

rejet

autre :

Votée à l'unanimité votée à la majorité (pour : / contre : / abstention :)

Votants : 23

Pour : 23

Contre : 0

Abstention : 0

Adopté à l'unanimité

IX) TAVAUX CLOCHER CATHEDRALE - DEMANDE SUBVENTION DRAC et CONSEIL DEPARTEMENTAL

A l'initiative de : Maryse VEZAT-BARONIA

Délibération

Exposé

Information

Objet : Madame le Maire informe le conseil municipal que suite à la visite technique de la DRAC il est nécessaire de réaliser des travaux dans le clocher de la cathédrale. Pour cela il a été fait appel à l'entreprise Tournée du Coq qui propose un devis n°DE21198 d'un montant de 67474.86 € HT.

Mme le maire propose de déposer une demande de subvention auprès du Conseil départemental de la Hte-Garonne dans le cadre des contrats de territoire 2022. Pour la demande de subvention auprès de la DRAC Mme le Maire propose de le faire en 2 étapes, la première (phase1) en 2021 pour un montant de 30261.47 € HT (devis partiel DE21174) et la deuxième (phase 2) en 2022.

Décision : adoption

rejet

autre :

Votée à l'unanimité votée à la majorité (pour : / contre : / abstention :)

Votants : 23

Pour : 23

Contre : 0

Abstention : 0

Adopté à l'unanimité

X) BIBLIOTHEQUE

A l'initiative de : Maryse VEZAT-BARONIA

Délibération

Exposé

Information

Objet : Madame le Maire, conformément aux directives de la bibliothèque départementale de la Haute-Garonne, propose de faire un désherbage pour alléger les

stocks de livres par une vente au public à 1€ le livre et désigne Nelly Heuillet responsable de la bibliothèque municipale pour procéder à la mise en œuvre de la politique de régulation des collections, pour signer les procès-verbaux d'élimination et pour être le régisseur de recettes de la braderie.

Décision : adoption rejet autre :
 Votée à l'unanimité votée à la majorité (pour : / contre : / abstention :)

Votants : 23	Pour : 23	Contre : 0	Abstention : 0
Adopté à l'unanimité			

XI) DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-GARONNE POUR L'ACHAT D'UN PARE FEU INFORMATIQUE

A l'initiative de : Maryse VEZAT-BARONIA
Délibération Exposé Information

Objet : Dans le cadre de la sécurité du parc informatique de la Mairie, Madame le Maire propose de demander une subvention au Conseil Départemental pour l'acquisition d'un

pare feu informatique auprès du prestataire Orange Business Service (devis pour un montant de 2528,28 € HT).

Décision : adoption rejet autre :
 Votée à l'unanimité votée à la majorité (pour : / contre : / abstention :)

Votants : 23	Pour : 23	Contre : 0	Abstention : 0
Adopté à l'unanimité			

XII) DESIGNATION D'UN REGISSEUR POUR SEJOUR JEUNES

A l'initiative de : Maryse VEZAT-BARONIA
Délibération Exposé Information

Objet : Madame le Maire propose de désigner un régisseur pour le séjour jeunes de l'été 2021 en la personne de M. Fabien ROUZAIRE, responsable du foyer des jeunes.

XIII) QUESTIONS DIVERSES

1) A l'initiative de : Maryse VEZAT-BARONIA

Délibération

Exposé

Information

Participation aux frais de fonctionnement de la borne de recharge des véhicules électriques année 2018 et 2019.

Mme le Maire rappelle que le SDEHG et la commune participent chacun à 50% des frais de fonctionnement de la borne.

Séance levée à 21h

Le Maire,

Maryse VEZAT-BARONIA

